



PRÉFET DES ARDENNES

ERRATUM

ENQUÊTE PUBLIQUE

Pour l'avis d'enquête publique concernant la

demande d'autorisation unique d'exploiter un parc éolien regroupant 71 aérogénérateurs situés sur les communes de Bignicourt, Cauroy, Hauviné, Juniville, La Neuville-en-Tourne-à-Fuy, Machault, Mont-Saint-Rémy et Ville-sur-Retourne présentée par la SAS Parc Éolien du Mont des Quatre Faux (groupe EDF Énergies Nouvelles),

Il convient de lire

"Toute personne intéressée pourra également transmettre, pendant toute la durée de l'enquête, ses observations par voie postale en les adressant au siège de l'enquête (Mairie de Juniville, **08310 JUNIVILLE**), à l'attention du président de la commission d'enquête ou par voie électronique à l'adresse suivante : ddt-enquete-M4F@ardennes.gouv.fr
La taille des messages électroniques et leur(s) annexe(s) éventuelle(s) sera limitée à 1 mégaoctet."

et non "(Mairie de Juniville, 08300 JUNIVILLE)" comme indiqué.